



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

7 chemin de la Messe – 77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS – 01.64.45.13.77 – ccas@spln.fr

« BOURSE D'AIDE AU BAFA »

Le CCAS participe au financement de mon BAFA

Parce que l'obtention du BAFA représente une dépense conséquente pour les jeunes de la commune et leurs familles. Le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT PIERRE LES NEMOURS propose d'accorder à 4 jeunes St-Pierrois une participation à hauteur de 300 € pour le financement de 50% du stage théorique et 50% du stage de perfectionnement du BAFA.

En contrepartie le candidat devra effectuer 35 heures citoyennes à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Une charte sera signée entre le CCAS, la Ville et le candidat.

Pour information, le Département, la Région et la Caisse d'Allocations Familiales peuvent également le cas échéant participer au financement de cette formation. Il appartient au candidat d'effectuer les démarches.

Conditions pour candidater :

- ✓ Habiter à SAINT PIERRE LES NEMOURS et être âgé entre 17 et 25 ans inclus.
- ✓ S'engager à une action de 35 heures citoyennes pour obtenir l'aide offerte au financement du BAFA.
- ✓ Remplir ce dossier de candidature dans lequel le candidat explique sa motivation.

Montant de la participation de la commune :

Le montant de la participation à hauteur de 300 € sera versée directement à l'organisme de formation Le Rocheton situé à La Rochette en Seine et Marne.

Une commission d'attribution comprenant Elus, Membres du CCAS, la Directrice Générale des Services de la Ville et la Directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Ville se réunira afin de donner son avis sur les dossiers proposés. Les candidats dont les dossiers auront été validés participeront à un entretien. La commission avisera par courrier les 4 candidats retenus.

Le BAFA en détail :

(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) permet d'encadrer des enfants et des adolescents dans le cadre de structures d'Accueil Collectifs de Mineurs avec ou sans hébergement (pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi, avant et après l'école).

Ce brevet délivré par le Ministère Jeunesse et Sports n'est pas un diplôme professionnel mais procure une garantie aux employeurs des compétences requises pour encadrer un public jeune en toute sécurité.

C'est une formation courte et pratique, accessible dès 17 ans, accessible sans condition de diplôme et la formation se déroule en 3 temps :

- Une session de formation générale (8 jours)
- Un stage pratique (14 jours) qui se fera à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Ville
- Une session d'approfondissement (6 jours) ou qualification (8 jours)

Toutes les données recueillies par ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider la municipalité dans la mise en place d'action de soutien. Les destinataires des données recueillies sont le SDJES conformément au Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD), vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à CCAS de SAINT PIERRE LES NEMOURS 7 chemin de la Messe 77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS ou par courriel à ccas@spln.fr. Vos données personnelles pourront être utilisées dans le cadre du CCAS et de la commune.

Avoir obtenu à chaque étape la mention satisfaisante par l'organisme et par la SDJES. A la fin un jury de la SDJES validera l'ensemble ou pas de votre cursus BAFA et vous serez diplômé. Puis vous recevrez le diplôme.

Le BAFA vous prépare :

- A organiser des animations de qualité auprès des enfants et des jeunes,
- A prendre en compte leurs particularités,
- A veiller à leur bien-être, à vivre des temps collectifs riches et uniques,
- A vivre et travailler en équipe,
- Assurer la sécurité des enfants et des jeunes,
- Participer à un projet pédagogique,
- Construire une relation de qualité avec les enfants et les jeunes,
- Développer les relations entre les différents acteurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les enfants et les jeunes dans la réalisation de leurs projets,
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République.

Le BAFA est un titre reconnu dans beaucoup de professions et une formation utile toute la vie !

Vous souhaitez un soutien du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT PIERRE LES NEMOURS pour passer votre BAFA ? Ce projet a été spécifiquement conçu pour vous. Vous avez entre 17 et 25 ans, le CCAS de SAINT PIERRE LES NEMOURS peut vous financer une partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

En complétant ce dossier, les réponses que vous allez apporter nous permettront d'en savoir plus sur vous et vos motivations, principal critère pour bénéficier d'un coup de pouce du CCAS. Vous y joindrez les pièces listées en fin de dossier de candidature qui nous permettront de mieux vous connaître et mieux apprécier vos intentions.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier complet est à retourner au CCAS ou à l'accueil de la Mairie en version papier.

Bénéficiaire :

NOM PRÉNOM

SEXE : ☐ MASCULIN ☐ FÉMININ

ADRESSE :

.....77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS.....

Téléphone :

Adresse de messagerie :

Situation familiale et condition de logement :

☐ CÉLIBATAIRE

☐ VIE MARITALE

☐ MARIÉ(E)

☐ AUTRE, PRÉCISEZ

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE :

☐ AUTONOME

☐ HÉBERGÉ(E) CHEZ LES PARENTS

☐ EN FOYER

☐ AUTRE, PRÉCISEZ :

Situation scolaire ou professionnelle :

☐ LYCÉEN

☐ ÉTUDIANT

NIVEAU D'ÉTUDES :

SALARIÉ DEPUIS :/...../.....

TYPE D'EMPLOI

NATURE DU CONTRAT : ☐ CDD ☐ CDI

☐ DEMANDEUR D'EMPLOI DEPUIS/...../.....

☐ APPRENTISSAGE DEPUIS LE/...../.....

☐ FORMATION PROFESSIONNELLE

☐ INTERIM

☐ CONTRAT AIDÉ DEPUIS LE/...../.....

☐ SANS EMPLOI DEPUIS LE/...../.....

Comment sera financé le reste à charge de la formation BAFA :

☐ ECONOMIE

☐ JOBS

☐ FAMILLE

☐ AUTRES :

Motif de la demande : vos motivations. Pourquoi souhaitez-vous passer votre BAFA ?

EXPLIQUEZ EN QUELQUES LIGNES VOTRE MOTIVATION ET LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ OBTENIR LE BAFA :

Informations complémentaires :

INSCRIVEZ ICI TOUTES LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ DONNER À L'EXAMEN DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE :

	DÉTAILS	ANNÉE(S)	STRUCTURE	LIEU
Expériences professionnelles. Si vous travaillez ou avez travaillé dans l'animation ou l'encadrement d'enfants (baby-sitting, soutien scolaire,...) veuillez indiquer les différentes fonctions occupées et vos employeurs				
Expériences associatives				
Qualifications (secourisme, brevets sportifs...)				
Activités pratiquées (sportives, artistiques, manuelles, ...)				

1. Pendant votre enfance, avez-vous fréquenté des accueils de loisirs ou des séjours de vacances ? Si oui, quels souvenirs (positifs et négatifs) en gardez-vous ?

2. Quelles sont vos attentes vis à vis de cette formation ?

3. Quel plan de formation envisagez-vous ?

Vos conceptions de l'animation :

1. Quelle conception avez-vous d'un accueil de loisirs ?

2. Selon vous, quel est le rôle d'un(e) animateur/rice ?

3. En tant qu'animateur/rice, que souhaiteriez-vous transmettre aux enfants ?

Votre relationnel :

Que pensez-vous pouvoir apporter à une équipe d'animation ?

Vos compétences techniques :

Avez-vous des compétences spécifiques (sportives, artistiques, manuelles, ...) ? Si oui, merci de préciser lesquelles.

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER LES DOCUMENTS SUIVANTS :

Quelle que soit votre situation

- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1
- Extrait original de casier judiciaire B3 (demande à effectuer par internet sur le site www.cjn.justice.gouv.fr)
- Curriculum Vitae (CV)
- Photocopie des vaccinations obligatoires à jour
- Documents justifiant votre domiciliation à SAINT PIERRE LES NEMOURS
- Bulletins de salaires ou justificatifs de revenus
- Autorisation parentale pour les mineurs

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS

JE CERTIFIE EXACTE LES INFORMATIONS CI-DESSUS.

FAIT À SAINT PIERRE LES NEMOURS, LE/...../.....

SIGNATURE DU DEMANDEUR ET DU REPRESENTANT LEGAL SI MINEUR*

**LES SIGNATAIRES DÉCLARENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES OBLIGATIONS LIÉES À LA CANDIDATURE POUR OBTENIR UNE BOURSE D'AIDE AU BAFA*

REMISE DU DOSSIER AU CCAS

DATE DE DÉPÔT DU DOSSIER* : ____/____/____

** TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU REÇU APRÈS LA DATE LIMITE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.*

Définition des critères d'attribution :

Après avoir vérifié les critères d'admissibilité au préalable (l'âge et le lieu de résidence du candidat), la décision de la commission d'attribution sera basée par les critères suivants :

- La motivation du candidat,
- Le projet personnel,
- Son parcours scolaire et ses activités.

AVIS DE LA COMMISSION :

☐ AVIS FAVORABLE

☐ AVIS DÉFAVORABLE